

Eclairage public

Dans le cadre du programme de remplacement des équipements d'éclairage public (programme 2024) des rues : **Chemin des Clos, résidence Champ Brillé & d'Asnières, routes de Trilport & Congis & Mary, rues de la Gare & Bac**, la commune a été lauréate au titre de l'appel à projets « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » de la Région Île-de-France.

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Région Île de France, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention régionale permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de **62** points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de **70%**.

Action financée par la Région île de France : 18 520.13€ soit 50 % montant des travaux de 37 040.25€ HT



Maîtrise d'ouvrage déléguée :
Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne